

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé à Grenoble

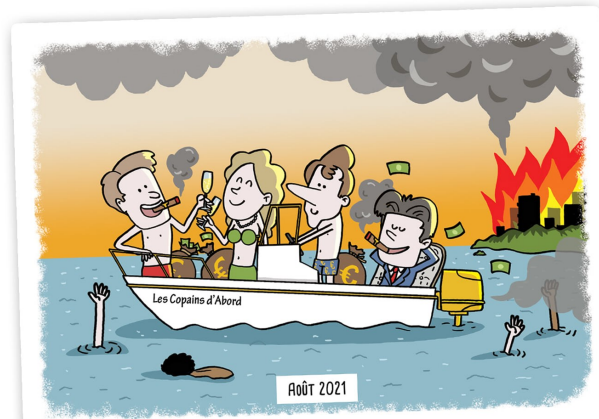
Ça sert à quoi un syndicat ? À informer, à défendre, à revendiquer, à gagner ! La CGT Enseignement privé de l'Académie de Grenoble a décidé de vous transmettre une série de petites infos, traitées sous un angle humoristique. Mais le fond est bien sérieux.

Vous avez dit "Rentrée de la confiance ?"

Nous entamons cette nouvelle année scolaire, pour la deuxième fois durant la pandémie du Covid, après avoir subi avec nos élèves et leurs familles les conséquences catastrophiques de la gestion chaotique de l'épidémie par ce gouvernement au service des capitalistes. Lorsqu'il n'y avait pas de masques, Macron nous a dit qu'il n'en fallait pas. Des personnels soignants ont dû aller travailler même malades et sans protection. La situation a été telle en mars 2020 qu'il a fallu confiner jusqu'en mai. Les soignant-e-s ont eu droit alors à des applaudissements et à quelques primes, mais pas d'embauches supplémentaires. Et les fermetures de lits (plus de 100 000 en 20 ans) se sont poursuivies. Ces mêmes personnels sont aujourd'hui accusés d'être irresponsables face à la 4ème vague, sommés de se vacciner qu'ils soient leur degré de conviction ou d'accès à la vaccination. Les soignants non vaccinés le 15 novembre pourront voir leur contrat suspendu. A partir de l'automne, les tests deviendront payants. Le pass sanitaire est obligatoire pour rendre visite seul à un malade à l'hôpital mais pas pour faire ses courses ou prendre le tram ou le train dans la foule... ni pour s'entasser dans des classes surchargées ! Ce pass ne sert qu'à faire croire à une politique vaccinale du gouvernement en faisant surveiller tout le monde ! Quoiqu'en disent les « antivax », la vaccination empêche les formes graves de la maladie et réduit sa circulation qui peut être mortelle pour les plus fragiles. Alors, tous ceux qui le souhaitent doivent pouvoir être vaccinés, partout dans le monde.

Mais à cause de la course au profit, pas question pour les 9 grands groupes pharmaceutiques mondiaux de lever les brevets sur les vaccins. Et des pays comme le Brésil et l'Inde qui les produisent pour les pays riches... ne peuvent pas vacciner leur population ! Au rythme actuel, il faudrait 57 ans pour vacciner la population mondiale. Alors qu'en France, le 26 août, 77% de la population était vaccinée, seulement 1% l'est au Mali !

De plus, la méfiance voire la colère légitimes envers le gouvernement font que beaucoup ne comprennent pas voire refusent de se faire vacciner. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté cet été. Parmi eux, nous étions un certain nombre d'« anti-pass, pas anti-



vax » à dénoncer le « pass licenciements » et les réformes contre nos droits comme celle de l'assurance-chômage et des retraites. Les 500 plus grosses fortunes françaises n'ont jamais été aussi riches. Elles ont augmenté leurs profits de 30 % en un an de pandémie, de juin 2020 à juin 2021. Les moyens existent donc pour la santé, les services publics, pour une vraie politique vaccinale expliquée à tous. C'est ce qu'ont exigé des soignants mobilisés cet été.

Dans nos établissements qui sont pourtant des ERP (Établissements Recevant du Public), il n'y a pas de pass sanitaire. Et les gestes barrières sont difficiles à respecter, surtout avec plus de 35 élèves par classe, dans des locaux où il est impossible d'imposer des distanciations et sens de circulation, l'emploi de gel ou le lavage des mains...

Le ministre Blanquer a menacé « d'évincer » les élèves du secondaire qui contracteraient la maladie, pour ne plus fermer de classes et au prix d'une charge supplémentaire de travail pour les enseignants.

Pour contribuer à l'éducation de plus en plus de jeunes, c'est tout le contraire qu'il nous faut. C'est à nous de discuter ensemble et de nous organiser avec tous les personnels de l'Éducation pour imposer les meilleures conditions de protection contre le virus sur nos lieux de travail et de vie.

Saisissons-nous des journées de grève intersyndicale du 23 septembre dans l'Éducation et du 5 octobre dans le public et le privé pour faire entendre notre colère et détermination contre les tenants de cet ordre capitaliste failli, incapable de mettre les progrès techniques et scientifiques comme les vaccins au service de toute l'humanité.

Bonne rentrée à tous !

Autorisation de cumul d'activité

La loi de modernisation de la fonction publique du 2 février 2007 réaffirme le principe d'interdiction de cumuls d'activités. Toutefois, vous pouvez être autorisé à exercer à titre accessoire, que vous soyez employé à temps plein ou à temps partiel par le Rectorat, une ou plu-sieurs activités lucratives ou non auprès d'une personne ou d'un organisme public ou privé, dès lors que cette activité est compatible avec la fonction d'enseignant qui vous a été confiée et que vous exercez à titre principal et telle que définie dans votre contrat.

La circulaire est téléchargeable ci-dessous et sur le PIA.

[CIRCULAIRE CUMUL D'ACTIVITE](#)

Remise en forme....

Savez-vous que vous avez DROIT, chaque année, à 12 jours de formation syndicale ? Et pas question de le faire sur les vacances scolaires. Il s'agit d'un véritable temps de travail, profitable à tou-es. Même si ça pique les yeux de certains chefs d'établissements, ça fait beaucoup de bien de mieux connaître ses droits et son métier, sans être jugé-e. La CGT organise régulièrement des formations . Contactez-nous ! Pour exemple, voici les formations proposés à Grenoble et dans les environs :

Rentrée 2021 : [FORMATION UL GRENOBLE](#)

En grève le 23 septembre dans l'Éducation, 5 octobre en interpro public-privé

Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail..

Appel à se mobiliser dès la rentrée, à se mettre en grève le 23 septembre et à préparer la mobilisation interprofessionnelle.

[LIRE LE COMMUNIQUE ICI](#)

Journée de mobilisation et de grève le 5 octobre 2021 #emploisalaireprotectionsociale

[LIRE LE COMMUNIQUE ICI](#)



Contacter

1^{er} degré : Marie BERAUD
06.15.92.19.41

2nd degré : Serge VALLET
06.06.48.61.85

Grenoble : Nathalie FABIANO
07.63.19.38.76

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Etablissement :

CGT Enseignement privé

**SNEIP – CGT Enseignement
Privé - 263 rue de Paris –
Case 544 - 93515 Montreuil**

Une seule adresse électronique :
academie.grenoble@cgt-ep.org